

Louis Mpala Mbabula dresse l'inventaire d'une pluralité de positions visant à garantir la protection de l'environnement. Constatant que les stratégies proposées ne sont pas systématiquement mises en œuvre et que les conséquences néfastes qui en résultent s'avèrent irréversibles, il envisage l'instauration de sanctions destinées à rétablir le lien rompu entre l'individu et le corps social.

André Nsenga Nkenye adopte, quant à lui, une approche éducative d'inspiration socio-morale et culturelle, mobilisant des proverbes qui prônent à la fois la collaboration, le respect mutuel et la prévention des conflits au sein de la communauté Lega. Les actions à entreprendre doivent viser, selon lui, la préservation des normes juridiques ainsi que l'usage raisonné des espèces animales et végétales ; en réglant et ce, de façon déterminée l'éducation à la gouvernance, en préconisant la réglementation de la chasse, en faisant respecter les sites sacrés et en organisant l'évaluation des sanctions applicables en cas de transgression des normes écologiques établies.



Philosophe de l'Histoire et méthodologue, Abbé Louis MPALA Mbabula est Docteur en Philosophie de l'Université de Lubumbashi. Professeur Ordinaire à l'Université de Lubumbashi, il est actuellement Recteur de l'Université de Likasi. Ses publications scientifiques portent sur le Matérialisme historique, la Mondialisation, l'Altermondialisme, la Postmodernité, la Post-Vérité, la Philosophie africaine, la Méthodologie de la recherche scientifique et l'Ecologie.

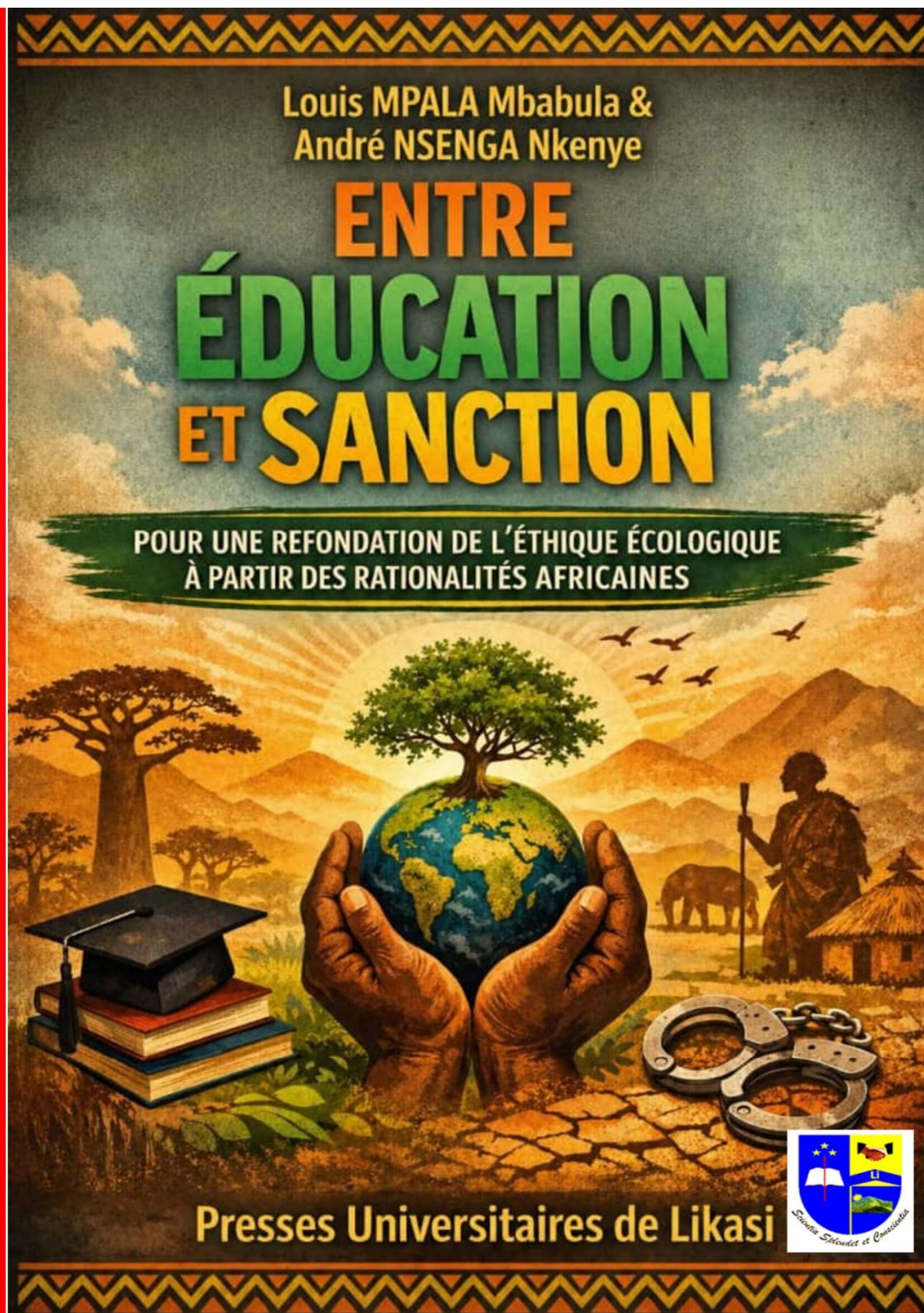


Père André NSENGA Kenye est de la congrégation de Pères spiritains de la Province du Congo-Kinshasa. Enseignant à l'Université Saint Augustin de Kinshasa (USAKIN), Père André est détenteur d'un Diplôme de DEA en Philosophie. Doctorant en philosophie, il prépare sa Thèse en Philosophie de la nature à l'Université de Lubumbashi.

L'image de la première page de la couverture est générée par ChatGPT
https://chatgpt.com/s/m_69ceb34c26d48191868d5deef186da41

MPALAP et NSENGA

ENTRE EDUCATION ET SANCTION



PREFACE

Pour une éducation écologique

L'éducation constitue un processus continu qui accompagne l'être humain et encadre son développement sur l'ensemble de son existence. Elle met à sa disposition, lorsqu'elle est de qualité, les valeurs et les connaissances nécessaires pour qu'il puisse envisager, de manière autonome, un avenir à la fois durable et pacifique, fondé sur l'équité et la paix. Dans cette perspective, l'éducation revêt une importance fondamentale et s'érige comme un pilier de croissance et de progrès, tant pour l'épanouissement et l'autonomisation de la personnalité individuelle que pour l'émergence d'une société inclusive et renforcée.

Les auteurs de cette production scientifique abordent la question éducative selon une perspective écologique et mettent en garde contre les répercussions qui en découleront en l'absence de changements concrets sur le terrain. Ils

avancent une perspective alternative, articulée, d'une part, autour de la responsabilisation des populations en matière de la préservation, de la sauvegarde et de la gestion de l'écosystème et du cadre de vie. Ils examinent, d'autre part, et préconisent l'instauration d'un dispositif contraignant à défaut d'adhésion.

Louis Mpala Mbabula¹ dresse l'inventaire d'une pluralité de positions visant à garantir la protection de l'environnement. Constatant que les stratégies proposées ne sont pas systématiquement mises en œuvre et que les conséquences néfastes qui en résultent s'avèrent irréversibles, il envisage l'instauration de sanctions destinées à rétablir le lien rompu entre l'individu et le corps social.

André Nsenga Nkenye adopte, quant à lui, une approche éducative d'inspiration socio-morale et culturelle, mobilisant des proverbes qui prônent à la fois la

¹ Louis Mpala Mbabula est Professeur Ordinaire et l'actuel Recteur de l'Université de Likasi et moi, suis son Directeur de Cabinet

collaboration, le respect mutuel et la prévention des conflits au sein de la communauté Lega. Les actions à entreprendre doivent viser, selon lui, la préservation des normes juridiques ainsi que l'usage raisonné des espèces animales et végétales ; en réglant et ce, de façon déterminée l'éducation à la gouvernance, en préconisant la réglementation de la chasse, en faisant respecter les sites sacrés et en organisant l'évaluation des sanctions applicables en cas de transgression des normes écologiques établies.

Il va sans dire que ces deux philosophes qui s'affirment des poteaux indicateurs de la société défendent, sans équivoque, une formation civique, socio-morale et culturelle, ancrée dans l'élaboration et la dissémination d'instruments pertinents adaptés. Une telle entreprise permettra à la population de participer pleinement et entièrement à la vie collective. Elle constituera un gage de concorde, de l'égalité et de résilience face aux défis environnementaux mondiaux.

Puisse cette perspective renouvelée sur l'éducation écologique, à une époque

où nos sociétés connaissent des mutations significativement profondes, offrir des pistes de solution réalistes. Celles-ci devraient mettre, désormais, l'accent sur la responsabilité collective et l'engagement de chacun afin de promouvoir une citoyenneté franchement plus humaine et d'ouvrir ainsi la voie à un avenir durablement viable

Professeur Patrick TSHILUNGA
Kanyinda
Université de Likasi
Likasi, le 15 mai 2026

Table des matières

PREFACE.....	3
INTRODUCTION.....	7
Chapitre premier : DE LA SENSIBILISATION A LA SANCTION POUR UNE PHILOSOPHIE DE LA SANCTION ECOLOGIQUE :Louis MPALA Mbabula.....	12
Introduction.....	12
1. Stratégies de sensibilisation pour la sauvegarde de l'environnement.....	14
2. Pour une philosophie de la sanction ou sanctionner pour garantir l'effectivité des normes.....	26
2.1. Quelques considérations sur la sanction.....	26
2.2. Finalités de la sanction.....	29
2.3. Les Principes de la sanction écologique ou éduquer pour comprendre 31	
2.3.1. Le principe de signification.....	31
2.3.2. Le Principe d'objectivation.....	32
2.3.3. Le Principe de privation.....	33
2.3.4. Le Principe de socialisation.....	33

Conclusion.....	34
-----------------	----

Chapitre deuxième : LE MUTANGA COMME DISPOSITIF D'EDUCATION ECOLOGIQUE : Socialisation, symbolisme et régulation environnementale chez les lega : André NSENKA.....	39
1.Le Mutanga.....	40
1.1.Définition.....	40
1.1.Fonctions du Mutanga.....	42
1.3. LeMutanga comme dispositif éducatif ou Eduquer pour apprendre.....	43
1.3.1. Education du type clanique.....	46
1.3.2. Notion de Lubunga ou luusu : institution éducative de la jeunesse masculine.....	47
1.3.3. Méthodes et moyens éducatifs de Lubunga.....	47
1.3.4. Mutanga comme méthode et moyen de l'éducation traditionnelle lega 48	
1.3.5. Rapport entre proverbe, chanson, devinette et devise.....	54

1.3.6. Les contes du Mutanga.....	55
1.3.7. Déroulement d'une séance de récitation du Mutanga.....	55
2.La rationalité écologique lega contenue dans les proverbes du Mutanga ou socialiser pour interioriser.....	57
2.1. Définition et statut du proverbe.....	57
2.2. Ethique écologique traditionnelle lega 59	
2.2.1. Les énoncés proverbiaux' leurs traduction et valeurs socio-culturelles.....	59
2.3. Interdit et régulation écologique chez le lega.....	63
2.3.1. Définition du concept interdit.....	64
2.3.2. Interdictions ou principes coutumiers contre l'exploitation de la Forêt.....	65
2.4. Stratégies traditionnelles de conservation.....	75
Conclusion.....	77
CONCLUSION.....	80
Table des matières.....	84